

Zeitschrift: Défis / proJURA
Herausgeber: proJURA
Band: 8 (2010)
Heft: 23: L'eau : capital et capitale pour l'homme

Artikel: A16 et eau potable
Autor: Chollet, Jean-Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A16 et eau potable

Un des effets collatéraux - pour utiliser un terme à la mode - de la construction de la Transjurane est certainement sa contribution, peu connue mais majeure, à l'amélioration des connexions entre différents réseaux d'adduction d'eau dans le Canton du Jura.



Par Jean-Philippe Chollet

Ingénieur cantonal,
chef du Service des ponts
et chaussées de la
République et Canton
du Jura

Ce n'est pas forcément très connu mais, en 2010, les conduites et réservoirs construits dans le cadre de l'autoroute permettent, par exemple, à l'eau pompée aux Champs-Fallats à St-Ursanne de circuler jusqu'à Glovelier, Alle ou Porrentruy. C'était impensable auparavant.

C'est essentiellement à la présence de tunnels et aussi à la rareté des sources pérennes importantes dans le Jura que l'on doit ces avantages. La sécurité dans les ouvrages souterrains, particulièrement en cas d'incendie, exige la mise en œuvre d'un réseau de distribution d'eau à forte capacité et dont l'alimentation est garantie en permanence. Les valeurs chiffrées de ces derniers paramètres sont d'ailleurs en constante évolution et les bases de dimensionnement de 1990 ne sont plus forcément valables aujourd'hui; influencées qu'elles sont par les expériences, parfois douloureuses, faites en Suisse et à l'étranger.

Les mesures en Ajoie

Les premières mesures concrètes ont été celles réalisées pour la défense incendie des tunnels des Mont Terri et Mont Russelin. Afin de respecter les directives, les constructeurs de l'A16 ont contribué à l'adaptation de la station de pompage des Champs-Fallats, érigé trois réservoirs à Courgenay, aux Gripions (St-Ursanne) et Glovelier et évidemment installé dans les galeries toutes les conduites de raccordements et de distribution.

Pour alimenter les ouvrages ajoutés en service de la Perche, du Banné et celui, en construction, de Montaigre, la solution optimale s'est révélée être celle d'un branchement au réseau mis en place dans les tunnels sous les Rangiers. La conduite installée entre le portail Nord du tunnel du Mont Terri et celui, Ouest, du tunnel de Montaigre permet déjà à 4 communes (Alle, Cornol, Courgenay, Porrentruy) par des branchements simples, de s'assurer à moindres frais une alimentation en eau de secours. A terme, via un accord global entre l'Office fédéral des routes et un syndicat d'adduction d'eau, d'autres communes pourront bénéficier de cet avantage.

Pour les tunnels de Neu-Bois et Bure, des accords ont pu être trouvés entre le Syndicat des eaux de Haute-Ajoie (SEHA) et la Route nationale. Une participation financière importante de cette dernière a permis au SEHA de profiter de cette opportunité pour rénover et agrandir toutes ses installations de pompage et de filtration de la station de Courtemaîche et renforcer sa conduite de transport de Courtemaîche au réservoir de Bure. Les mêmes accords ont amené la

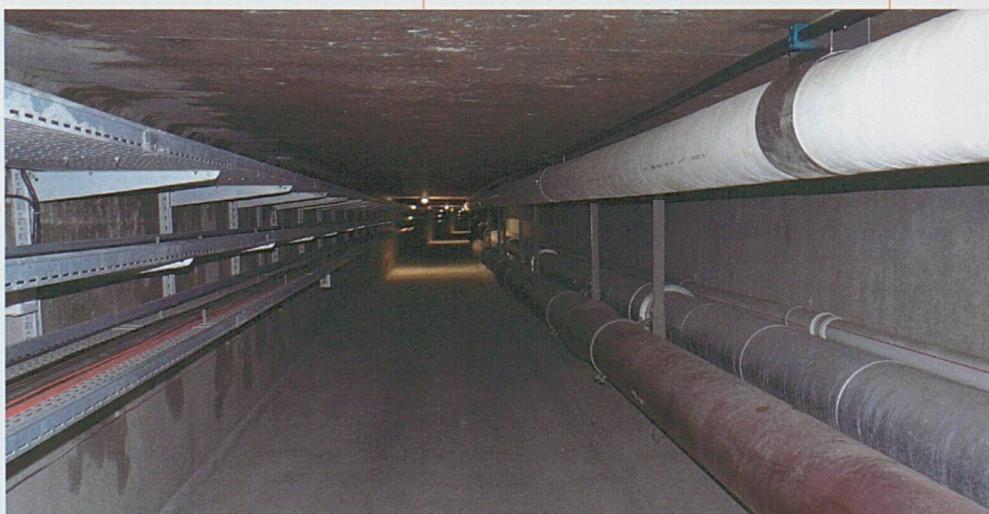
concrétisation d'une alimentation de secours pour Bure et Buix, via le tunnel de Neu-Bois.

Les mesures dans la vallée de Delémont

Bien que moins spectaculaires, les améliorations apportées par la Transjurane aux réseaux d'eau de la vallée de Delémont n'en sont pas moins significatives.

A l'Ouest, l'eau des Champs-Fallats parvient jusqu'à un réservoir construit à Glovelier. Elle est utilisée par cette dernière commune et pourrait, à terme, relativement facilement être mise à disposition d'autres localités (Bassecourt, Boécourt, ...).

A l'Est, la défense incendie des tunnels du Raimeux (BE) et de Choindez (JU) est conçue sur la base d'une alimentation à partir de Moutier. Cette solution permet aussi d'amener l'eau de la vallée de Tavannes jusque dans les communes jurassiennes. Rebeuvelier en profite déjà, Courrendlin et d'autres communes pourront le faire dès après l'ouverture du tunnel de Choindez. ■



la conduite d'eau située dans le tunnel du Mont Terri, sous la chaussée, qui alimente l'Ajoie depuis les Champs Fallats à St-Ursanne